

meure seigneuriale, comme nous l'indique la date de 1681, que nous avons retrouvée, dans l'enduit de la voûte de la tour orientale. Reconstitué, au plus tard, pendant les premières années du xvii^e siècle, le château de Rivier se compose d'un vaste corps de bâtiment, flanqué de deux ailes en retour d'équerre, terminées chacune par une tour carrée, que surmontait encore, à la fin du siècle dernier, un comble aigu qui donnait de loin une certaine élégance à cette lourde construction, où l'on ne retrouve ni la sévérité imposante des châteaux des temps féodaux, ni le style gracieux de ceux de la Renaissance.

Devenus riches et possesseurs de plusieurs terres seigneuriales, les Bénéon n'oublièrent pas le pays qui les avait vu naître. Depuis l'année 1670, les habitants de Saint-Symphorien avaient confié à quatre prêtres sociétaires dudit lieu, le collège établi, comme on l'a vu, en 1561, dans la maison donnée par Isabeau d'Harcourt, dame de Villars. Le 1^{er} juillet 1678, Jean et François Bénéon créèrent une cinquième place de régent dans ce collège, en fondant une pension annuelle 200 livres pour le titulaire, dont ils se réservèrent la nomination. En 1682, Jean Bénéon donna aussi à l'hôpital du même lieu une somme de 2000 francs (1).

Jean et François Bénéon paraissent avoir vécu dans le célibat ; ils ne laissèrent du moins aucune postérité. Jean, qui survécut à son frère, mourut vers 1688, en instituant pour héritier universel son neveu Jean-Claude Grimod, fils de sa sœur et de Benoît Grimod.

Ce dernier, qualifié de *praticien* sur les registres des dénombremens, était déjà établi à Lyon, dès l'année

(1) Archives du département du Rhône, D, 354. — Cochard. *Notice sur Saint-Symphorien-le-Château.*